

Bpifrance et France Biotech s'associent pour lancer un Observatoire du transfert de technologies, dédié à l'industrie de la Santé

Bpifrance qui déploiera son grand plan Deeptech dès janvier 2019, dans le prolongement de la création par le Gouvernement du Fonds pour l'Innovation, et France Biotech, l'association des entrepreneurs en sciences de la vie, lancent un Observatoire du transfert des technologies dédié au secteur des innovations en santé.

Dans le cadre du déploiement de son Plan Deeptech qui couvre notamment le secteur des Biotechs et des Medtechs, Bpifrance a pour objectif de doubler la création annuelle de start-up Deep-Tech et de leur permettre de grandir suffisamment pour devenir leader sur leur marché. A ce titre, la banque publique d'investissement s'engage résolument aux côtés des acteurs de la valorisation de la recherche, du transfert de technologies et des entrepreneurs.

A l'occasion de la présentation des résultats d'une étude, conduite par un groupe de travail créé par France Biotech, sur le transfert de technologies en France dans le domaine de la santé, et afin de poursuivre et d'amplifier les travaux et la portée de ce groupe de travail, Bpifrance et France Biotech s'associent pour créer un Observatoire annuel du transfert de technologies dans les industries de santé. Cet Observatoire aura différentes missions, à savoir :

- Elargir le périmètre de l'enquête aux différents types de partenariats public-privé et aux différents acteurs impliqués en santé (suivi en miroir OTT/Entreprises)
- Etablir un état régulier des bonnes pratiques et des marges d'amélioration des partenariats public-privé
- Emettre des recommandations pour les entreprises, OTT et tutelles
- Etudier des cas concrets, remonter aux membres du groupe de travail des exemples de situations complexes afin d'aider à les fluidifier
- Enrichir régulièrement la boîte à outils notamment par des comparables, des modèles de plan de développement et plan d'affaires

« Nous sommes très heureux de nous associer à France Biotech pour créer cet observatoire du transfert de technologies » précise **Paul François Fournier, Directeur exécutif Innovation de Bpifrance**. « L'enquête annuelle permettra de mettre en lumière les bonnes pratiques tout en identifiant les marges de progrès, donnant ainsi aux acteurs de la valorisation et aux entrepreneurs, les clés pour accélérer et fluidifier le transfert, maillon essentiel pour la croissance de ce secteur. Nous avons d'ailleurs la volonté d'élargir cette démarche à d'autres secteurs. Enfin, cet Observatoire permettra à terme de mesurer les progrès réalisés et le chemin parcouru ! » conclut Paul-François Fournier.

« Les enjeux des partenariats public-privé pour le développement des innovations médicales pour les patients sont majeurs et nous sommes ravis que Bpifrance s'associe à France Biotech pour créer cet observatoire. Nos objectifs sont de proposer des solutions concrètes et de consolider la confiance et les liens entre les différents acteurs. Ce partenariat illustre ainsi notre volonté commune d'améliorer rapidement et de promouvoir le transfert de technologies pour renforcer les chances de succès de développement par nos entreprises des innovations médicales au service des patients », souligne **Franck Mouthon, Administrateur, Membre du Bureau et responsable du groupe de travail sur les partenariats public-privé, France Biotech**.



Contacts presse :

Bpifrance

Nathalie Police
Tél. : 01 41 79 95 26
nathalie.police@bpifrance.fr

Pour France Biotech

caroline Carmagnol / Najette Chaib / Julie Petrich-Combe
fancebiotech@alizerp.com
06 64 18 99 59 / 06 47 38 90 04 / 06 43 19 09 29

France Biotech

Maryvonne Hiance
Présidente
mhiance@france-biotech.org

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> - Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos de France Biotech

Créée en 1997, France Biotech est l'association indépendante qui fédère les entrepreneurs de l'innovation en santé et leurs partenaires experts (investisseurs, juristes, instituts de recherche, pôles de compétitivité...). Sa raison d'être est de faciliter en France l'innovation dans la santé et d'aider les start-ups et les PME de ce secteur à devenir des entreprises performantes, capables de concevoir rapidement de nouvelles solutions thérapeutiques. A l'origine du statut de JEI (Jeune Entreprise Innovante) mis en place lors de la Loi de Finances de 2004, France Biotech milite pour que le secteur innovant de la santé soit reconnu comme industrie de pointe prioritaire. France Biotech est présidée par Maryvonne Hiance et compte plus de 200 membres. www.france-biotech.fr